

# Au service de la paroisse



Paroisse Ste-Félicité  
C. P. 99, 1646, rue Landry  
Clarence Creek (Ontario) K0A 1N0  
Tél : 613 488-2000

<http://www.paroissestefelicite.ca>  
[paroissestefelicite@bellnet.ca](mailto:paroissestefelicite@bellnet.ca)

Pour rejoindre l'abbé Joseph, vous pouvez le contacter par cellulaire au 613- 371-0090 pour prendre un rendez-vous. Il est également disponible au bureau paroissial le jeudi après la messe de 10 h au Centre d'accueil et le vendredi après la messe de 9 h.

	<b><u>SAMEDI</u></b> <b><u>6 avril – 16 h 30</u></b> <b><u>Confirmation</u></b>	<b><u>DIMANCHE</u></b> <b><u>7 avril – 10 h 30</u></b>
<b><u>SERVICE DE LA PAROLE :</u></b>	Élèves de 6 <sup>e</sup> année	Michel Jubinville
<b><u>SERVICE DE L'AUTEL :</u></b>	Michelle et Antoine Dabrowski	Nicole et Patrice Guay
<b><u>SERVICE DE LA COMMUNION :</u></b>	Nicole Hotte	Denise Pérusse, Marielle et Pierre Lacoursière

La communauté Ste-Félicité s'associe par ses prières aux personnes qui le désirent : Thérèse Saumure, Carole Talbot, Hélène Gromoll (prompt rétablissement à la suite d'une chute), Mme Marie Claire Plourde et sa famille, Catherine, la petite fille de Micheline et Real Cheff, Agathe Hupé.

À compter de vendredi, 84 sondages ont été complétés. C'est la dernière fin de semaine pour remettre les vôtres dans les paniers de quête ou dans les boîtes placées de chaque côté de l'église.

Rencontre le mercredi 3 avril à 18 h à la sacristie pour former un comité qui assumera les démarches pour le projet de l'église. La communauté Ste-Félicité a besoin de vous pour participer à ce grand projet. Venez voir comment vous pouvez y participer.

## Retraite paroissiale du 31 mars au 2 avril 2019

Une collecte pour le prédicateur sera faite à chacune des rencontres. Si vous désirez recevoir un reçu d'impôt pour don veuillez indiquer votre numéro d'enveloppe et votre paroisse. Les paroissiens qui n'utilisent pas le système d'enveloppes pourraient aussi recevoir un reçu d'impôt s'ils indiquent leur nom et prénom au complet ainsi que leur adresse complète et, bien entendu, le nom de la paroisse.

**Confirmation :** Les élèves de la 6<sup>e</sup> année de Ste-Félicité célébreront leur confirmation le samedi 6 avril à 16 h 30. Pour les accompagner dans leur cheminement, des paroissiennes et des paroissiens ont choisi des élèves pour qui elles et ils prieront. Unissons nos prières pour ces élèves.



## Des séjours de paix

Dans la parabole du Fils prodigue, Jésus nous invite à réfléchir à l'amour sans faille de Dieu pour ses enfants. Même si le fils a dilapidé son héritage et sombré dans la misère, il est accueilli avec la plus grande compassion dès qu'il décide librement de rentrer à la maison. Cet exemple saisissant de la miséricorde de Dieu atteste également de l'importance de la famille et du foyer.

Le pape François parle du foyer comme d'un endroit où « l'amour se manifeste dans les petites choses, dans l'attention qu'on porte aux petits signes de tous les jours qui font que nous nous sentons *chez nous* ». Pour bien des gens, le foyer procure la sollicitude, l'encadrement et le soutien qu'il faut pour mener une vie digne et porteuse de sens.

Il y a aujourd'hui dans le monde 68,5 millions de personnes qui ont été forcées de fuir leur foyer. Que ce soit à cause de la guerre, de troubles politiques, de la persécution ou de bouleversements climatiques, des millions de familles dans le monde sont déracinées et séparées. Il est difficile pour nous d'imaginer qu'on soit forcé de tout abandonner, les nôtres, notre communauté, notre langue, notre culture, en pensant ne jamais les retrouver.

« Mon peuple habitera un séjour de paix, des demeures protégées, des lieux sûrs de repos », promet le Seigneur (Isaïe 32, 18). Les Écritures affirment clairement que l'unité familiale



et le foyer où nous résidons font partie intégrante d'une société qui fonctionne bien. Quand vous *partagez le chemin* en ce temps de Carême, vous êtes solidaires de toutes ces personnes à travers le monde qui sont à la recherche d'un séjour de paix, d'une demeure protégée, de lieux sûrs de repos.

La collecte Carême partage de Développement et Paix aura lieu le 7 avril 2019.

<https://www.devp.org/fr/blog/reflexion-hebdomadaire-du-31-mars-quatrieme-dimanche-de-careme>